



CH-3084 Wabern

swisstopo; kah

POST CH AG

Aux organismes cantonaux responsables du
cadastre RDPPF
en vous priant de transmettre, le cas échéant, aux
autres services cantonaux concernés
Aux services fédéraux concernés

Numéro de dossier : swisstopo-D-21FF3401/15

Dossier traité par : kah

Wabern, le 1^{er} avril 2025

Cadastre RDPPF Express 2025 / 02

Modification de la loi sur la géoinformation: ouverture de la procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Les travaux d'adaptation juridiques de la loi sur la géoinformation (LGéo) en lien avec le cadastre RDPPF sont désormais en consultation. Le Conseil fédéral a ouvert cette consultation le 21 mars 2025. L'objectif de ces modifications est de créer les conditions juridiques nécessaires pour compléter le cadastre RDPPF et de clarifier les responsabilités entre le cadastre RDPPF et le registre foncier.

Nous vous invitons à participer à cette consultation et à nous faire part de vos commentaires en remplissant le questionnaire (voir ci-dessous) avant le 30 juin 2025 (à envoyer à christoph.kaeser@swiss-topo.ch).

Vous trouverez tous les documents sur le site Internet [Fedlex](#), la plateforme de publication du droit fédéral :

- [Projet mis en consultation](#)
- [Rapport explicatif](#)
- [Questionnaire](#)

Nous vous remercions de votre participation.

Office fédéral de topographie swisstopo
Christoph Käser, dipl. Ing. ETH
Seftigenstrasse 264
3084 Wabern
Tél. +41 58 46 28614
christoph.kaeser@swisstopo.ch
www.swisstopo.ch



Meilleures salutations

Office fédéral de topographie
Mensuration

Marc Nicodet
Responsable du domaine

Christoph Käser
Responsable de processus mensuration
officielle et du cadastre RDPPF